|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **REPUBLIQUE DU SENEGAL**  UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI  -----------------------------------------  **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**  **L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE**  **--------------------------------**  **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE** | Description : Description : armoiries |  |

**DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE L’UKRAINE**

15 novembre 2017

**Monsieur le Président**,

La délégation sénégalaise souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de l’Ukraine et la félicite pour la qualité du rapport présenté.

Ma délégation note avec satisfaction les modifications constitutionnelles adoptées en 2016 qui autorisent l’Ukraine à ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale d’ici septembre 2019 et salue les efforts menés par le gouvernement Ukrainien en faveur de la promotion et de la protection des droits de l’homme.

En outre, le Sénégal se réjouit de la réforme du système national de santé ukrainien qui a permis une avancée considérable dans la prévention et la lutte contre le VIH/sida et l’adoption de la loi de 2012, relative aux principes de prévention et de lutte contre la discrimination.

Tout en reconnaissant les efforts engagés par les autorités ukrainiennes, le Sénégal voudrait formuler les recommandations ci-après :

* Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille,
* Ratifier la Convention de 1989 relative aux peuples indigènes et tribaux (no169) de l’Organisation internationale du Travail (OIT)
* Créer des mécanismes institutionnels efficaces propres à lutter contre toutes les formes de discrimination raciale, de xénophobie, de racisme et d’incitation à la haine

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès à l’Ukraine dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

**Je vous remercie de votre aimable attention**